

CEDEO

SANITAIRE | CHAUFFAGE | PLOMBERIE



AIDES ET INCITATIONS
FISCALES
**À LA RENOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



JUIN 2020

NOUVEAUTÉS 2020

3 AIDES PRINCIPALES

.....

1

MA PRIME RÉNOV' pour les ménages modestes et très modestes

- Fusion des précédentes aides «habité mieux agilité» et du CITE.
- Attribuée selon les plafonds de ressources établis par l'ANAH (cf p.6)

2

CRÉDIT D'IMPÔT FORFAITAIRE pour les ménages intermédiaires et aisés

- Forfaitaire, unifié et déductible des impôts sur le revenu 2020
- le CITE est supprimé sur les produits chauffage pour les ménages aux revenus les plus élevés, conservé uniquement en isolation**
- En 2021 il deviendra «Ma Prime Rénov'»

LES LIENS UTILES :

www.anah.fr / www.aidesauxtravaux.fr / www.cap-renov.fr / www.renopriv.fr / www.lenergiesoutcompris.fr / www.actionlogement.fr / www.economie.gouv.fr/particuliers/tva-taux-reduits-travaux / www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31911

3

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE / COUP DE POUCE

- Pour tous les ménages, quels que soient leurs revenus
- Montants forfaitaires

NOUVEAU

Plafonds de ressource :

Création de 2 nouveaux plafonds de ressources (cf p.6) : les ménages **intermédiaires** et les ménages aux revenus **plus élevés** qui viennent compléter les ménages modestes et très modestes

Plafond de dépenses éligibles :

Le montant de chaque dépense éligible est désormais plafonné

ÉVOLUTIONS 2019 ▶ 2020

	HABITER MIEUX		MA PRIME RÉNOV'		CITE Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique		CITE Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
	Habitez Mieux Agilité (jusqu'au 31 décembre 2019)		Ma Prime Rénov' (A compter du 1 ^{er} Janvier 2020)		Crédit d'impôt fixé à 30% (jusqu'au 31 décembre 2019)		Crédit d'impôt forfaitaire	
Montant	35% à 50% du montant des travaux selon revenus ménages		Forfait par type de travaux		30% des dépenses éligibles		Forfait par type de travaux	
Bénéficiaires	Propriétaires occupants		Propriétaires occupants		Propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit		Propriétaires occupants	
Conditions de ressources	Revenus modestes et très modestes		Revenus modestes et très modestes		Pas de conditions de ressources		Revenus intermédiaires et aisés* *Supprimés pour les produits chauffage pour les ménages aisés	
Logement concernés	Résidence principale, achevée depuis + de 15 ans		Résidence principale, achevée depuis + de 2 ans		Résidence principale, achevée depuis + de 2 ans		Résidence principale, achevée depuis + de 2 ans	
Plafonnement aides	Le montant total de l'aide sur 5 ans 4 000€ pour l'ensemble des travaux ou 1 200€ pour 1 chaudière Gaz		Le montant total de l'aide sur 5 ans ne peut excéder 20 000 €		Le montant total sur 5 ans ne peut excéder : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 000 € pour 1 célibataire ▪ 16 000 € pour 1 couple ▪ + 400 € / enfant à charge 		Le montant total sur 5 ans ne peut excéder : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 400 € pour 1 célibataire ▪ 4 800 € pour 1 couple ▪ + 120 € / enfant à charge 	
Ecrêtement	Le montant cumulé des aides peut couvrir jusqu'à 100% du coût des travaux TTC éligible		Si cumul des aides MPR +, CEE + Actions logement, reste à charge mini obligatoire de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 % du TTC éligible pour les très modestes ▪ 25% du TTC éligible pour les modestes Le reste à charge pouvant être couvert par des aides locales ou privées		Aucun écrêtement		Montant maxi = 75% du total TTC des dépenses éligibles	
Installateur	RGE		RGE		RGE		RGE	

CUMUL DES AIDES PAR MÉNAGE

2020	MA PRIME RÉNOV'	ACTION LOGEMENT	CITE Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique	CEE ou COUP DE POUCE	AIDES LOCALES OU PRIVÉES	PTZ
Très modestes	✓	✓		✓	✓	✓
Modestes	✓	✓		✓	✓	✓
Intermédiaires			✓	✓	✓	✓
Plus aisés			*	✓	✓	✓

* Supprimés pour les produits chauffage pour les ménages aisés

Ménage très modeste :

le montant cumulé de «Ma prime renov'»
+ CEE + aides d'Action Logement devra être inférieur
à 90% de la dépense éligible (cf tableau p.5)

Ménage modeste :

montant cumulé de «Ma prime renov'»
+ CEE + aides d'Action Logement devra être inférieur
à 75 % de la dépense éligible (cf tableau p.5)

Le cumul de toutes les aides publiques ou privées ne devra pas dépasser 100% de la dépense éligible

MONTANTS DES AIDES PAR TYPE DE TRAVAUX (CHAUFFAGE)

Équipements / Travaux	TOUS MÉNAGES		NOUVEAU	MÉNAGES TRÈS MODESTES / MODESTES			NOUVEAU	MÉNAGES INTERMÉDIAIRES / AISÉS		
	T.V.A. 5,5 %	Eco Ptz	Plafonds de dépenses éligibles TTC en cas de cumul des aides	Ma Prime Rénov'	Coup de pouce	Abondement METC***	CITE Forfaitaire	Coup de pouce	Abondement METC***	
PAC air/air	✗	✗			Prime CEE classique			Prime CEE classique		
PAC géométrique / chaudière à granulés	✓	✓	18 000 €	10 000/8 000 €	4 000 €*	1 500 €*	4 000/0 €	2 500 €*	1 000 €*	
Chaudières à bûches	✓	✓	16 000 €	8 000/6 500 €	4 000 €*	1 500 €*	3 000/0 €	2 500 €*	1 000 €*	
Chauffage solaire	✓	✓	16 000 €	8 000/6 500 €	4 000 €*		3 000/0 €	2 500 €*		
PAC air/eau	✓	✓	12 000 €	4 000/3 000 €	4 000 €*	1 500 €*	2 000/0 €	2 500 €*	1 000 €*	
Ventilation double flux	✓	✓	6 000 €	4 000/3 000 €	404/202 €		2 000/0 €	202 €		
Chauffe-eau solaire	✓	✓	7 000 €	4 000/3 000 €	252/126 €		2 000/0 €	126 €		
Poêles granulés	✓	✓	5 000 €	3 000/2 500 €	800 €**	200 €**	1 500/0 €	500 €**	100 €**	
Partie thermique d'un équipement PVT	✓	✓	4 000 €	2 500/2 000 €	0 €		1 000/0 €	0 €		
Poêles bûches	✓	✓	4 000 €	2 500/2 000 €	800 €**	200 €**	1 000/0 €	500 €**	100 €**	
Foyers et inserts (bûches ou granulés)	✓	✓	4 000 €	2 000/1 200 €	800 €**	200 €**	600/0 €	500 €**	100 €**	
Chaudières gaz Très Haute Performance	✓	✓	4 000 €	1 200/800 €	1 200 €*	200 €*	0 €	600 €*	100 €*	
Chauffe-eau thermodynamique	✓	✓	3 500 €	1 200/800 €	154/77 €		400/0 €	77 €		
Dépose de cuve à fioul	✓	✗	1 250 €	1 200/800 €	0 €		400/0 €	0 €		

* En remplacement d'une chaudière charbon, fioul ou Gaz, hors condensation ** En remplacement d'un poêle à charbon *** METC : Mon Energie Tout Compris

PLAFONDS DE RESSOURCES 2020

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes (€)	Ménages aux revenus modestes (€)	NOUVEAU	NOUVEAU
			Ménages aux revenus intermédiaires (€)	Ménages aux revenus plus élevés (€)
IDF				
1	20593	25068	27706	> 27706
2	30225	36792	44124	> 44124
3	36297	44188	50281	> 50281
4	42381	51597	56438	> 56438
5	48488	59026	68752	> 68752
Par personne supplémentaire	+6096	+7422	+12314	-
AUTRES RÉGIONS				
1	14879	19074	27706	> 27706
2	21760	27896	44124	> 44124
3	26170	33547	50281	> 50281
4	30572	39192	56438	> 56438
5	34993	44860	68752	> 68752
Par personne supplémentaire	+4412	+5651	+12314	-

CRITÈRES TECHNIQUE D'ÉLIGIBILITÉ

Produit	Critères techniques
PAC géothermique PAC air/eau	PAC basse température : ETAS \geq à 126 % PAC moyenne et haute température : Etas \geq à 111 %
PAC air/air	Puissance \leq 12 kW, SCOP \geq 3,9
Chaudières à bûches Chaudières à granulés	Classe 5 selon la norme NF EN 303.5, P < 300 KW
Chaudières gaz Très Haute Performance	ETAS \geq à 92%, P \leq 70 KW
Chauffe-eau thermodynamique	Efficacité énergétique est \geq 95% pour un profil de sous-tirage de classe M ; \geq 100% pour une classe L ; \geq 110% pour une classe XL ; et \geq 120% pour une classe XXL
Poêles à granulés Poêles à bûches Foyers et inserts (bûches ou granulés)	Label flamme verte 7* ou plus
Système solaire combiné	Productivité \geq à 600 W/m2 de surface d'entrée de capteur Certifié CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent
Dépose de cuve à fioul	En remplacement d'une chaudière à fioul par un système fonctionnant aux énergies
VMC double flux	Certifié NF 205 Ventilation mécanique contrôlée ou équivalent Caisson de ventil classe A Échangeur avec une efficacité thermique, mesurée selon la norme NF EN 13141-7 > 85%

SIMULATION RESTE CHARGE

REPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE (fioul, gaz ou charbon) PAR UNE POMPE À CHALEUR AIR/EAU

PRIX TOTAL - FOURNI POSÉ*

Prix de vente du matériel	6 279€ H.T
Pose et travaux induits	3 633 € H.T
TVA	5,5 %
Prix total TTC	10 457 €



*Coûts à caractère indicatif. Variations possibles selon la configuration du chantier.

REPLACEMENT D'UNE CHAUDIÈRE (fioul, gaz ou charbon) PAR UNE CHAUDIÈRE GAZ CONDENSATION

PRIX TOTAL - FOURNI POSÉ*

Prix de vente du matériel	1 156€ H.T
Pose et travaux induits	1 403 € H.T
TVA	5,5 %
Prix total TTC	2 700 €



*Coûts à caractère indicatif. Variations possibles selon la configuration du chantier.

Ménage :	Plus élevé	Intermédiaire	Modeste	Très modeste
Prime coup de pouce	2 500 €	2 500 €	4 000 €	4 000 €
Abondement METC	1 000 €	1 000 €	1 500 €	1 500 €
Ma Prime Rénov'	0 €	0 €	2 343 €	3 912 €
CITE	0 €	2 000 €	0 €	0 €
TOTAL	3 500 €	5 500 €	7 843 €	9 412 €
Reste à charge**	6 957 €	4 957 €	2 614 €	1 045 €

Ménage :	Plus élevé	Intermédiaire	Modeste	Très modeste
Prime coup de pouce	600 €	600 €	1 200 €	1 200 €
Abondement METC	100 €	100 €	200 €	200 €
Ma Prime Rénov'	0 €	0 €	625 €	1 030 €
CITE	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	700 €	700 €	2 025 €	2 430 €
Reste à charge**	2 000 €	2 000 €	675 €	270 €

** pouvant être couvert en tout ou partie par des aides locales ou privées (www.aidesauxtravaux.fr)